

Province de Québec
Municipalité de Caplan

AVIS PUBLIC
D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT
NUMÉRO 313-2022 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE NUMÉRO 213-2013
« RÈGLEMENT DE ZONAGE » DE LA MUNICIPALITÉ DE CAPLAN

À TOUTES LES PERSONNES HABLES À VOTER ET SUCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES
PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 313-2022 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE
ZONAGE DE LA MUNICIPALITÉ DE CAPLAN

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée :

QUE le Conseil municipal, à la suite de l'adoption, par la résolution numéro 022-06-188 à la séance du 6 juin 2022, du projet de Règlement numéro 313-2022 modifiant le Règlement de zonage numéro 213-2013 de la municipalité de Caplan, tiendra une assemblée publique de consultation le 4 juillet 2022 à compter de 20 heures, à la salle Multifonctionnelle ce, en conformité de la Loi;

QUE ce projet de Règlement a pour objet et conséquence d'apporter et de mettre à jour les dispositions relatives À l'émission de permis de construction à des résidentielles à l'intérieur de la zone agricole permanente qui ont été identifiés dans le Schéma d'aménagement et de développement durable révisé de la MRC de Bonaventure.

QU'IL sera possible d'en faire la consultation au bureau de la municipalité de Caplan aux heures ordinaires de bureau, sur le site Internet de la municipalité de Caplan à l'adresse suivante : www.municipalitecaplan.com. Vous pouvez envoyer vos commentaires par courriel électronique à l'adresse courriel suivante : reception@municipalitecaplan.com ou par courrier à la municipalité à l'adresse postale suivante : 17, boul. Perron Est, Caplan (Qc) G0C 1H0.

QU'au cours de cette assemblée publique la mairesse (ou un autre membre du Conseil désigné par le Conseil), expliquera le projet de Règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet **le 4 juillet 2022, à compter de 20 heures, à la salle Multifonctionnelle;**

QUE ce projet de Règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

Donné à Caplan ce 14 juin 2022.



Céline Leblanc Méthot
Greffière-trésorière adjointe